GAZETTE MÉDICALE

DE DIJON ET DE LA COTE-D'OR,

PUBLIÉE

Par M. RIPAULT, d. m. p.,

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS, SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

La *Gazette médicale de Dijon et de la Côte-d'Or* paraîtra le 1er et le 15 de chaque mois, dans un format in-8° de huit pages. — On s'abonne à Dijon, chez l'éditeur, rue des Godrans, 44. — Le prix annuel de l'abonnement est de 5 fr., à dater de la publication du premier numéro. — Les lettres et envois doivent être adressés *franco*.

PRÉFACE ET PLAN DU JOURNAL.

Dijon, 1er Février, 1843.

La *Gazette Médicale de Dijon et de la Côte-d'Or* est destinée à porter à la connaissance des médecins et des pharmaciens du département les observations les plus intéressantes, les faits les plus utiles, recueillis dans la localité.

Notre but est d'offrir aux médecins et aux pharmaciens qui résident dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton, et dans les communes du département, le moyen d'être informés des faits relatifs à l'art de guérir que permettent de constater l'étendue et l'importance du chef-lieu de la Côte-d'Or, et de laisser, en retour, un libre espace où chaque abonné aura le droit de consigner ses propres observations. Il n'y a point de remarques qu'une pratique attentive ne puisse suggérer à tout esprit tant soit peu laborieux, et que les circonstances obligent

le plus ordinairement à se consacrer en silence à de longues et pénibles études.

Nous ne nous permettrons point de dire à Messieurs les médecins et pharmaciens que nous avons la prétention de stimuler leur zèle ; mais nous avons le désir de ne pas laisser sans résultat pour eux le fruit du labeur et d'efforts qui ne sont par toujours secondés.

L'opportunité de notre publication ne nous semble pas douteuse. Ce sera une collection de faits de tous les instans, mise au jour sans difficulté, sans retard, sans lacune ; et cette même collection doit assurer pour l'avenir des matériaux susceptibles d'être mis en œuvre avec profit. Peut-être nous trouverons-nous ainsi en mesure de concourir à quelques améliorations réelles, sans être blessantes pour personne.

Notre intention n'est point de viser à des réformes, mais d'assurer une garantie qui n'aura rien d'illusoire à toutes les recherches que le temps, l'étude et l'expérience perfectionnent sans fin. Heureux, si nous parvenons ainsi à mettre en relief les services rendus par ceux qui se consacrent à l'art de guérir, dans toute l'étendue d'un pays où l'on peut assez bien fixer le caractère et la nature des maladies les plus communes !

En médecine, l'on est généralement d'accord sur un point, c'est qu'il est d'une grande importance de ne jamais perdre de vue les faits dont le hasard nous rend témoin. Tout cas frappant doit être consigné. La mémoire est fugitive, et les faits tombent vîte dans l'oubli, si le papier ne vient pas à notre secours : quelques développemens suffisent pour leur conserver une valeur de longue durée, tandis que des remarques superflues ou délayées les déparent. Avec un peu de bon vouloir, il est aisé de transcrire, de fois à autre, de courtes observations où se groupent à leur place les phénomènes saillans et simplement exposés, où se cadrent sans surcharge les circonstances les plus propres à répandre sur le sujet une lumière directe. Un surcroît de labeur à peine sensible peut ainsi conduire à des résultats imprévus.

Et cependant, l'on entend parfois répéter des assertions

contraires : assez de faits en médecine, nous dit-on, assez d'observations en chirurgie ! Liez en faisceau cet immense assemblage de découvertes éparses ; réunissez l'ensemble de toutes vos richesses pour en tirer un produit fécond, et cessez d'éparpiller vos collections perdues dans le vague des détails, dans la superfluité des descriptions. Un seul mot pour repousser ces malheureuses allégations, le voici : les observations médicales, pour être bonnes, exigent une condition absolue, la répétition dans les localités d'où elles se puisent : la répétition, en effet, constitue pour l'avenir la preuve de leur véritable portée ; la répétition en est, en un mot, la vérification la plus sûre et la plus significative.

Ces considérations présentées dans toute leur simplicité nous ont conduit à constater, à Dijon, l'importance attachée aux établissemens créés pour les malades, pour les infirmes et pour les malheureux privés de l'usage de la raison. Frappé de l'inconvénient qui résulte pour ces bienfaisantes institutions de l'indifférence apparente avec laquelle elles semblent accueillies, en raison d'une foule d'obstacles qu'il est plus aisé de pressentir que d'exprimer, nous nous proposons de les priser loyalement. En applaudissant à l'utilité de ces précieux refuges, nous signalerons sans restriction tout le bien que l'on a le droit d'en attendre.

Notre publication est appelée, nous l'espérons, à ménager de certains avantages aux sciences cultivées dans notre pays. Il n'est personne qui ne sente combien il est bon, surtout à présent, de soutenir l'élan dont la cité et la plupart des localités environnantes se trouvaient précédemment animées. C'est ainsi que des efforts, parfois heureux, pourront recevoir quelques encouragemens, que des succès obtiendront une sanction méritée. Il n'est pas de ville en France qui, vu la population, puisse mieux prouver ses titres à la reconnaissance et ses droits à des encouragemens. Quelque publicité donnée aux cours institués et aux études en faveur, n'aura rien, sans doute, que de conforme au goût des véritables amis du bien public.

Un établissement nouveau concourt, en remplaçant l'école secondaire de médecine, à faire renaître à Dijon l'impulsion donnée jadis à l'étude des sciences d'observation. L'école préparatoire de médecine et de pharmacie, de création récente, ne tardera point à prospérer; l'on nourrit l'espoir qu'elle ne négligera aucun moyen pour faire reporter sur elle-même la réputation des hommes instruits, modestes, désintéressés, qui ont annobli sa devancière. Quant à nous, nous serons satisfait si nous parvenons, à l'aide de notre feuille médicale, à tirer de l'oubli les germes que cette école peut faire éclore et qui sont toujours de nature à être fécondés par l'heureux concours du savoir et des capacités.

L'on peut avoir l'assurance que, dans l'exposé des leçons auxquelles seront consacrées quelques lignes du *Journal*, notre franchise ne saura jamais déplaire à personne. En présence de l'intérêt général que nous aurons toujours en vue, nous n'oublierons point que des considérations supérieures doivent l'emporter sur des motifs particuliers. Il est de certaines formes adoptées par des critiques, contre lesquelles l'on ne saurait trop s'élever. « Le flambeau de la critique doit éclairer et non brûler » a-t-on dit : notre premier devoir est de nous montrer étranger à la lutte de ces misérables passions qui ne peuvent avoir d'attraits qu'aux yeux d'un homme mesquin et toujours prêt à se laisser offusquer par le nuage d'une prévention le plus ordinairement injuste et ridicule. Il est donc bien entendu que notre *Gazette* ne se fera l'écho d'aucun parti exclusif : elle n'épousera d'opinion hostile ou offensante à l'égard de qui que ce soit.

Nous espérons au contraire être en mesure d'encourager l'ardeur naissante des élèves de l'école : il n'est pas de moyen plus sûr que notre *feuille*, pour entretenir le zèle et le provoquer au besoin. Des débuts qui consistent dans le récit de quelques bonnes observations ont décidé de l'avenir pour plus d'un étudiant. Nous connaissons un jeune médecin dont le goût pour la publicité ne se développa qu'à la suite d'une observation rédigée avec une grande application, à l'époque de son externat dans les hôpitaux de Paris. Il n'en fallut pas

davantage pour stimuler l'émulation du jeune élève, car, dès ce moment, il avait reconnu tout le prix d'une lutte opiniâtre avec le travail intellectuel. Aujourd'hui, professeur dans une école préparatoire de médecine, il avoue avec plaisir qu'il est comme redevable de ce poste avantageux aux encouragemens que lui valurent un simple essai, et ses premiers efforts auxquels il avait donné la direction rappelée plus haut.

Quant à nos confrères qui se consacrent à l'art de guérir hors du chef-lieu, est-il nécessaire de leur exposer les avantages d'une *feuille médicale*, quand ils ont sans cesse retracés devant les yeux les fâcheux effets de l'isolement? N'est-on pas plus faible, ne devient-on pas moins assuré, du moment que l'on se trouve privé des moyens de donner un peu de retentissement aux méditations que suggèrent les connaissances acquises par de longues épreuves? Nous n'hésitons pas à penser que les médecins des cantons et des communes accueilleront avec faveur une *feuille* où sera consigné tout ce que s'approprie la médecine, tout ce qui rentre dans le domaine de la chirurgie, de la thérapeutique, des accouchemens et de la médecine légale, mine féconde, d'où l'on extrait souvent d'excellentes leçons. Quel est le praticien, à la campagne surtout, qui n'éprouve parfois le besoin de se retremper dans les sciences d'où la médecine dérive naturellement, l'anatomie, la physiologie, l'anatomie pathologique, et de s'initier encore dans la biographie médicale, partie intéressante et qui sera consacrée dans notre *feuille* aux médecins qui ont su se signaler par leur mérite et se rendre dignes de nos regrets? — Les maladies propres à de certains pays sont avant tout du ressort des gens de l'art dont nous parlons : par leurs soins, elles doivent occuper un large espace dans nos colonnes ; où pourraient-ils mieux qu'ici réunir les preuves d'un véritable savoir mûri par cette expérience raisonnée que donnent l'habitude de la pratique et une connaissance parfaite des lieux où l'on réside depuis long-temps? — Il est évident que leurs communications seront goûtées, qu'il seront en mesure ainsi de servir les intérêts de leur contrée. S'il est une pensée

encourageante et qui nous soutienne dans notre entreprise, c'est de pouvoir maintenir pour nos confrères des campagnes le moyen le plus direct, la voie la plus facile, à l'effet de conserver à leurs travaux de tous les jours, à leurs remarques les plus saillantes, les avantages qui les recommandent. Toutes les observations médicales importantes ou nouvelles qui nous seront adressées ne sauront d'ailleurs jamais manquer d'être fidèlement rapportées sous le nom des personnes qui nous les auront fait parvenir.

Bien des renseignemens que nos confrères se refusent à envoyer dans la capitale, soit en raison de la distance, soit dans la crainte de voir leurs remarques peu goûtées ou même modifiées au gré du rédacteur parisien, pourront ainsi nous être adressés en toute confiance à l'avenir. Que de nouvelles médicales d'une opportunité reconnue semblent égarées, quand la *feuille* destinée à les reproduire n'émane que d'un lieu éloigné, d'un endroit qui n'a rien de commun avec le pays où l'impression de la nouvelle doit être le mieux sentie ! Combien d'hommes de l'art se condamnent à un silence absolu, qu'ils ne garderaient pas, s'ils avaient l'assurance de se faire entendre des personnes avec lesquelles ils sont en contact habituel !

La *Gazette Médicale de Dijon et de la Côte-d'Or* s'adresse en outre, avons-nous dit au commencement de cette préface, à MM. les pharmaciens; il est inutile d'insister auprès de cette classe estimable de praticiens pour leur faire saisir l'utilité d'un journal scientifique. Nous ne leur rappellerons pas ici le vœu formé depuis long-temps par tous les hommes pénétrés de la nécessité d'une réforme urgente, la révision du *codex*. Nous ne connaissons pas de pharmacien qui ne nous ait maintes fois fait ressortir les imperfections attachées aux formules prises soit dans cette compilation indigeste, soit dans des formulaires façonnés à la légère, sans contrôle sérieux, ramassis d'ordonnances et de prescriptions dont un fol enthousiasme et la cupidité augmentent chaque année le déplorable gâchis. Une pratique éclairée des connaissances intimes de la matière mé-

dicale peut, sinon corriger des abus excessifs, hâter du moins l'époque d'une réforme désirée par des esprits sages et non prévenus. Le concours des pharmaciens du département est, à n'en pas douter, indispensable à l'œuvre que nous allons entreprendre.

Le mode de publication adopté dans la *Gazette Médicale de Dijon et de la Côte-d'Or* nous laissera le moyen de consacrer un espace à peu près égal pour les productions de la ville, lesquelles regardent les hôpitaux, les cours, les sociétés savantes, et pour les renseignemens qui nous parviendront des autres villes ou des nombreuses communes dont les médecins se trouvent disposés à être en relation avec nous.

Les communications de nos confrères auront toujours la préférence sur les notes qui nous appartiennent et que le défaut de matière nous obligerait à fournir.

Par un hasard assez heureux, nous sommes en possession d'une série de volumes in-folio, manuscrits, où l'on trouve réunie avec netteté une suite non interrompue d'observations médicales et météorologiques, rédigées durant le cours de cinquante années consécutives. Ces recherches précieuses sont toutes dues à la plume du docteur Ganiare, de Beaune. Les notes savantes de l'auteur correspondent aux époques actuelles : nous nous proposons, de temps à autre, d'en faire, par des résumés comparatifs, passer quelques extraits sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons lieu de croire que l'on ne regrettera point à ce sujet un léger retour sur le passé, car l'on pourra de la sorte établir les rapprochemens ou les différences que les affections de la plupart des localités de la Bourgogne au dix-neuvième siècle présentent avec les maladies de la ville de Beaune et des environs, dans le long intervalle d'un siècle.

La publication du premier numéro de la Gazette Médicale de Dijon et de la Côte-d'Or *aura lieu aussitôt que nous aurons reçu l'adhésion d'un nombre suffisant d'abonnés.*

DIJON. — Imp. de SIMONNOT-CARION.

GAZETTE MÉDICALE
DE DIJON ET DE LA BOURGOGNE,

PUBLIÉE

Par M. RIPAULT, d. m. p.,

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS, SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

BOSTON MEDICAL LIBRARY

N° 1er. — AVRIL 1843.

Ce Recueil paraît le 1er de chaque mois, dans un format in-8° de seize pages. — On s'abonne à Dijon, chez l'éditeur, rue des Godrans, 44. — Le prix annuel de l'abonnement est de 5 fr., à dater de la publication du premier numéro. — Les lettres et envois doivent être adressés *franco*.

AVIS.

L'on nous a fait remarquer qu'une publication *semi-mensuelle* offrait des inconvéniens. Nous aurions été souvent obligé de morceler des travaux un peu étendus, pour en renvoyer à d'autres numéros la suite. Assujetti, d'ailleurs, aux lois qui regardent le timbre, nous rencontrons ainsi une cause de difficultés qui auraient pu quelquefois nous mettre à la gêne, en adoptant pour notre publication le mode indiqué dans la préface.

L'adhésion donnée avec des preuves complètes de bienveillance à notre entreprise, l'appréciation bien sentie de son utilité et des encouragemens qui valent un éloge, nous ont engagé à soutenir une tentative que l'honorable concours de nos confrères ne rend point inutile.

L'on a pénétré nos vues à la lecture d'une simple préface; l'on a reconnu que notre but consistait à recueillir ce qui se trouvait semé, et à conclure plutôt qu'à raisonner.

L'on a senti combien il était facile de mettre dorénavant à

profit les moyens d'instruction offerts par la pratique de l'art.

L'on a compris, en outre, notre éloignement à viser à un but misérable, hostile à nos collègues et indigne de nous. Certes, l'on ne nous verra jamais faire le rôle d'une sentinelle sévère, épiant les actions d'autrui, toujours au guet, à dessein de surprendre nos confrères, pour nous arroger le droit de les gourmander dans notre recueil et de leur nuire, comme à la faveur du pamphlet.

La collaboration de plusieurs praticiens éclairés nous est promise; l'existence de la *Gazette médicale de Dijon* est ainsi démontrée nécessaire. Des conseils bienveillans nous ont fait reconnaître qu'il était bon d'étendre le cercle de nos relations au-delà des limites fixées au département. C'est une extension naturelle qui nous donne le moyen de consigner tous les faits observés dans l'étendue du territoire connu jadis sous le nom de la Bourgogne. Cette dernière dénomination doit, à la tête de notre feuille médicale, remplacer le nom du département, où nous comptions circonscrire le champ de nos observations. De cette façon, un appel est adressé à un plus grand nombre de médecins qui se trouvaient comme contraints jusqu'à présent à se réserver trop exclusivement le fruit du travail et de leurs découvertes. Notre recueil, par sa périodicité rendue aussi courte que possible, doit offrir l'inappréciable avantage de paraître toujours nouveau; nos confrères se souviendront de son existence, dans l'espoir d'y trouver une place pour leurs recherches. La *Gazette médicale de Dijon et de la Bourgogne* devient maintenant la propriété de tous ceux qui se sentent disposés à concourir, par leurs travaux, à son utilité et à sa perfection.

Toutes les communications adressées par MM. les médecins et pharmaciens vont donc se grouper à leur tour, comme dans un vaste tableau digne de fixer l'attention du praticien même le plus occupé et qui veut utiliser ses loisirs. — Les praticiens, en général, aiment à s'entretenir des faits dont l'importance les a frappés. Il en est même plusieurs qui s'appliquent volontiers à transcrire quelques notes : ces derniers n'hésiteront plus à entretenir ces excellentes habitudes dont

ils savent que le résultat n'aura jamais l'inconvénient d'accroître la disette dans la science. Il n'est assurément pas nécessaire de leur rappeler que notre Gazette doit être uniquement un dépôt où seront consignés les faits et les observations dont il est utile de conserver le souvenir.

L'on peut compter sur nos soins et notre vigilance, pour écarter les commentaires, pour repousser les remarques délayées ou les citations banales dont la redite accuse dans un médecin autant de sécheresse d'esprit que d'inexpérience. En nous mettant en garde contre les illusions de la théorie, nous viserons autant qu'il est possible à des conséquences justes et raisonnables ; nous éviterons de nous abandonner au débordement des interprétations, de nous perdre dans le labyrinthe des idées et dans le détour des hypothèses, car nous n'oublierons point que les explications auront toujours leur cours, les systèmes leur vogue éphémère, les opinions leurs chocs subversifs, mais qu'avant tout les faits restent.

Lettre sur la Gazette médicale de Dijon et de la Bourgogne, *par M.* Cuynat, *d. m. à Dijon.*

Ce fut sans doute une belle pensée que d'avoir créé une gazette médicale dans le département de la Côte-d'Or. Son utilité pour les progrès de toutes les sciences d'observation, ne peut être contestable ni contestée. Cette création a même sur l'histoire et les traités généraux des sciences médicales un avantage que les bons esprits apprécieront: c'est celui de nous entretenir d'objets plus intéressans pour nous que la peste d'Athènes, que l'invention des xystes, que le fourneau des arcanes, que les pilules perpétuelles..., et de nous rappeler des noms, de nous faire connaître des événemens, des circonstances, des détails, des motifs d'après lesquels le lecteur clairvoyant peut accorder ou refuser sa confiance aux faits rapportés.

« Toutes nos connaissances, dit le grand *chancelier Bacon* « à ses contemporains, ne sont que les faits généralisés. Ce

« n'est donc qu'en remontant à la source de ces connaissan-
« ces, c'est-à-dire, à l'étude des faits particuliers, que vous
« vous débarrasserez des erreurs qui vous aveuglent, des pré-
« jugés qui vous égarent, et que vous atteindrez la vérité, qui
« doit être le but de tous les efforts de l'esprit humain. »
(Bacon, nov. organ., lib. I, pag. 307, 308.)

La *Gazette médicale*, en présentant un tableau fidèle des maladies de l'homme, de leurs causes et de leur traitement, contribuera plus que tous les systèmes et mieux que toutes les recherches à la mode sur l'irritation, sur ses facteurs, sur ses modificateurs, sur les rameaux conducteurs, à perfectionner la médecine civile. Peut-être cette gazette servira-t-elle aussi à débarrasser l'art de *Critodème* des entraves de l'érudition sans bonne foi, des préjugés travestis en principes et des théories anciennes métamorphosées en doctrines.

« La médecine, nous disait un jour l'hippocrate et le nestor de la médecine militaire, dans les entretiens qu'il avait familièrement avec nous (*M. Coste* aimait à communiquer les trésors de son érudition et le fruit de son expérience à ses collaborateurs), la médecine, nous disait-il, n'est pas seulement fondée sur les sciences matérielles, mais sur la science de l'homme tout entier, sur la connaissance des lois de la nature, de cette puissance incompréhensible, du *quid divinum* qui détermine l'existence, qui rassemble les matériaux des organes, qui constitue leur forme, leur composition, leur texture, qui régit le mouvement, les rapports connus et inconnus de l'organisme, et qui fait la santé, les tempéramens, les maladies, les forces médicatrices et toutes les crises spontanées régulières et irrégulières, parfaites et imparfaites, salutaires et mortelles. »

La plus grande difficulté de la pratique médicale, c'est de bien apprécier, de bien juger les circonstances; le plus grand secret, c'est de parler à l'ame, c'est de savoir dire à propos les secours moraux et les médications physiques. « Des impressions douces, ajoutait ce sage vieillard, en remarquant l'extrême attention avec laquelle nous l'écoutions, des impressions douces, ménagées avec prudence, des conces-

sions agréables aux malades faites à propos, une secousse morale amenée, dirigée convenablement, préparent et décident les heureux effets du régime, des opérations et des médicamens, qui seuls seraient infructueux. »

J'aurais pu développer davantage les réflexions qui précèdent ; mais elles suffisent pour l'objet que j'ai dû me proposer ici, qui est de signaler la prétention de refaire tous les ouvrages classiques, de changer la dénomination, la théorie et le traitement des malades. C'est assez, c'est peut-être trop rappeler aux hommes véritablement instruits la première règle de l'art de guérir, *contraria contrariis curantur*, et la nécessité d'allier la médecine à la philosophie, « sans laquelle, pour « nous servir des expressions du vénérable Coste, l'esprit hu- « main n'enfante jamais que de vains systèmes, c'est-à-dire, « que de dangereux systèmes, lorsque la santé, la vie de « l'homme en sont l'objet immédiat. »

D'ailleurs, la vie est si courte, a dit Hippocrate, et l'art que nous exerçons exige une si longue étude, qu'il faut, dès sa plus tendre jeunesse, en commencer l'apprentissage. L'école préparatoire de médecine de Dijon voudra-t-elle former un élève? Qu'elle s'assure lentement de son aptitude. A-t-il reçu de la nature un discernement exquis, un jugement sain, un caractère mêlé de douceur et de fermeté, le goût du travail et du penchant pour les choses honnêtes? Concevez des espérances. Souffre-t-il des souffrances des autres? Son ame compatissante aime-t-elle à s'attendrir sur les maux de ses semblables? Concluez-en qu'il se passionnera pour un art qui apprend à secourir l'humanité.....

Ces considérations exposées à la hâte n'auront pas pour l'heure plus d'étendue. Elles doivent être toujours présentes à l'esprit de l'éditeur de la *Gazette médicale de Dijon et de la Bourgogne*, car elles sont singulièrement importantes pour le succès de son recueil et pour le progrès de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie. La pratique et l'enseignement de la médecine se trouvent liés avec plus de force que jamais à Dijon. L'honneur de l'art, l'utilité générale sont des motifs assez puissans pour nous encourager tous et pour nous sou-

tenir dans l'œuvre que l'éditeur de la *Gazette médicale de Dijon* a bien fait d'oser entreprendre.

MÉDECINE. — *Sur l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans le rhumatisme aigu et versatile, par M.* Salgues, *d. m. à Dijon.*

Les médecins savent que les médicamens ont des propriétés fort différentes selon leurs doses. Le quinquina et surtout le sulfate de quinine sont soumis à cette loi, comme tous les autres agens de la matière médicale. A dose minime, nous ne dirons pas comme les homœopathes, qu'ils donnent la fièvre, fait évidemment mensonger, ainsi qu'il résulte des nombreuses expériences de Gandini, mais ils relèvent la tonicité des organes ; ils suscitent dans la fibre animale des mouvemens plus forts, mieux soutenus et plus réguliers. — A dose plus élevée le sulfate de quinine, sur lequel nous insistons plus spécialement, introduit dans l'action ou dans les forces du système nerveux des modifications encore inconnues dans leur essence, qui annihilent les conditions pathologiques constatées dans les fièvres intermittentes, dans les fièvres rémittentes, simples et pernicieuses, ainsi que dans bon nombre d'autres affections périodiques. — A dose très-forte, il décide dans ce même système une immense *sédation*, qui met à néant plusieurs de ses actes pathologiques; telle est sa manière d'agir dans le rhumatisme articulaire, aigu et versatile. — A dose plus extrême encore, à celle de 90 grains répétée plusieurs fois chaque jour, comme le voulait Tomasi, la *sédation* qui en résulte peut aller jusqu'à la mort. Des exemples récens en font foi.

C'est à dose forte, mais non à dose toxique, que nous avons administré, à douze sujets, le sulfate de quinine. Sur ces douze malades, neuf, dont sept hommes et deux femmes, furent traités à l'hôpital, trois l'ont été en dehors de cet établissement.

Tous, sans exception, étaient d'une constitution mixte, peu ou point sanguins, âgés de vingt à trente-cinq ans.

Chez tous, le rhumatisme était articulaire, versatile, et très-douloureux chez plusieurs. Chez tous encore, les articulations malades offraient peu de tuméfaction et de rougeur. La fièvre était forte, ainsi que la douleur et la chaleur de la peau. Ces douze individus souffraient, lorsque nous les vîmes pour la première fois, depuis un petit nombre de jours. Du troisième au huitième jour, quelques-uns de ces malades avaient été saignés une fois; un seul deux fois : trois ne le furent point. Le sang tiré de la veine a toujours été couenneux. — Lorsque nous nous décidâmes à employer le sulfate de quinine à grande dose, nous avions déjà pu reconnaître la vive action de ce sel sur le système nerveux. Nous lui avions vu produire la manie chez un homme, âgé de quarante-cinq ans, à qui un chirurgien avait donné 50 grains de ce sel pour le guérir d'une fièvre tierce. D'après cette donnée et quelques autres encore, nous modifiâmes *heureusement* la formule du docteur Briquet. Au lieu de 6 grammes, dose quelquefois toxique, nous prescrivîmes indistinctement à tous nos malades 50 grains de sulfate le premier jour et en potion; 40 le second; 30 le troisième, et 20 le quatrième. Nous en donnâmes 15 grains, le cinquième jour, à deux malades. Dans aucun des cas désignés ci-dessus nous ne fûmes obligé de dépasser ce dernier terme.

Dès le lendemain du premier jour, les douleurs étaient moins vives de plus de moitié. Chez tous, la résolution fut complète le cinquième jour, sauf un seul individu qui, pendant quelques jours encore, se plaignit de quelques douleurs vagues. Quant aux deux femmes, elles ressentaient une vive épigastralgie lors de leur entrée à l'hôpital. Un instant, nous hésitâmes à leur donner la quinine. Cette hésitation était d'ailleurs rationnelle : chez l'une d'elles, on débuta par l'apposition de 20 sangsues sur l'épigastre. Chacune de ces femmes prit 90 grains de sulfate en deux fois. Il fut impossible d'aller au-delà, le remède ayant exagéré les douleurs gastriques. Malgré cette circonstance défavorable, la guérison eut lieu le huitième jour, chez celle qui ne fut pas saignée. Chez l'autre, un bruit de râpe ou de frottement survenu instanta-

nément dans la région du cœur, avec dyspnée, nous fit craindre un instant une péricardite. 30 sangsues furent alors appliquées sur la région précordiale. Le lendemain, bruit de frottement et dyspnée avaient disparu, et trois jours après il fut impossible d'empêcher la malade d'aller reprendre ses travaux.

Chez plusieurs malades, la guérison fut accompagnée de sueurs assez abondantes, sans être profuses. Chez les autres, nous n'apercûmes aucun mouvement critique. Chez un seul, une grande faiblesse musculaire signala le retour à la santé. Cette faiblesse a-t-elle été le produit de l'action *hyposthénisante* du sulfate de quinine? Nous n'en doutons point. Voici le fait : Le jeune Jouan est âgé de vingt-un ans, et d'un tempérament lymphatique; il est pris dans les premiers jours de janvier dernier de céphalalgie, d'épistaxis et d'une forte fièvre. Le pouls est dur et plein. Pendant plusieurs jours cet état qui persévère est accompagné de courbature et de prostration des forces. Le sixième jour, le ventre et les hypochondres se tendent. Ces derniers furent surtout très-durs. La région iliaque droite est douloureuse à la pression, mais elle n'offre point de gargouillement ; il y a de la constipation. Le neuvième jour, très-grande agitation, ou jactitation, douleurs vives dans les membres; le dixième et le onzième jour, ces douleurs se concentrent dans les articulations, passant des supérieures aux inférieures. Le genou gauche surtout en est spécialement le siège : il n'est que légèrement tuméfié. Le douzième jour, céphalalgie moindre, langue plus blanche que par le passé, mais humide ; fièvre moindre, mais la gonalgie est d'une violence extrême. Aucun mouvement n'est possible. On administre 50 grains de sulfate de quinine en potion. Sommeil la nuit, sueurs abondantes. Le lendemain, la douleur est presque nulle : 40 grains de quinine le treisième jour; 30 grains le quatorzième : guérison complète des douleurs articulaires le quinzième, à l'exception d'une faiblesse extrême, véritable *sideratio virium*, qui ne dure que quatre à cinq jours. — Quelle était cette fièvre antérieure au rhumatisme? Evidemment ce que Baillou, Sarcône, Wedel

appelaient fièvre rhumatismale, non simple il est vrai, mais compliquée d'accidens typhoïdes. La céphalalgie, l'épistaxis, la tension du ventre et la douleur de la région cœcale n'en constituaient-ils pas, en effet, les principaux caractères? Il n'y eut pas de diarrhée, il est vrai ; mais ce fait est commun dans notre Bourgogne, et il a été très-rare dans l'épidémie récente de Gevrey, comme nous l'ont confirmé MM. Désert et Demorey, médecins de l'endroit que nous indiquons.

L'apparition du rhumatisme a tellement modifié l'état général chez notre malade, qu'à peine en restait-il quelques traces après cette apparition. On peut dire à la lettre que le rhumatisme en a été comme la crise. Les anciens eussent dit qu'il s'était opéré en cette circonstance une métastase du principe fébrile, du levain morbide, sur les articulations. Le sulfate de quinine convenait alors d'autant mieux, qu'à haute dose, il paraît exercer une grande influence sur les deux élémens pathologiques qui composaient la maladie du jeune Jouan.

Bien avant le docteur Briquet, Sydenham, Morton, Fothergill, Fordyce et Haygard, avaient prôné le quina, à très-haute dose, dans le rhumatisme aigu, et quelques-uns de ces praticiens, sans saignées préalables. Tous disent avoir obtenu, au moyen de ce médicament, de grands succès. Pourquoi donc cet oubli dans lequel il était tombé? Ne faut-il pas en accuser les mille théories diverses qui se succèdent si rapidement dans notre science, et dont les prétentions ne sauraient se soutenir que par le silence le plus absolu, sur les faits susceptibles d'en démontrer le vide ou la fausseté.

Deux rhumatisans, présentant les mêmes dispositions organiques et pathologiques que les douze précédens, furent traités également dans le dernier trimestre de 1842, l'un par l'opium, à forte dose, selon la méthode de Stoll; l'autre par le nitrate de potasse, prôné en Angleterre par Brocklesby et White, et dernièrement en France par M. Gendrin. Le premier de ces malades prit graduellement jusqu'à 10 grains d'opium en vingt-quatre heures. Il fut guéri dès la fin du deuxième septénaire, il eut des sueurs abondantes dans les

derniers jours, et un sommeil très-profond pendant plusieurs nuits. Celui qui fut traité par le nitre débuta par en prendre 3 gros. Le cinquième jour, et suivans, il en prenait une once et demie. En quinze jours, son rhumatisme fut également terminé, quoique d'une manière moins franche que le premier. — Nous croyons le nitre très-infidèle dans le traitement du rhumatisme. En 1833 et 1834 nous l'employâmes sur plus de vingt militaires, à dose contro-stimulante. Chez presque tous, nous eûmes à nous louer de son action *hyposthénisante*. Mais l'action et les effets en furent, en général, lents. La plupart, cependant, guérirent en trois semaines. Chez aucun de nos malades, nous ne remarquâmes ni douleurs gastriques, ni diurèse exagérée. Dans les deux années suivantes nos succès précédens se changèrent si bien en revers, que nous renonçâmes à son usage. Nous n'obtînmes, en effet, aucune guérison en 1835 et 1836.

Comment se rendre compte de cette diversité d'action? N'est-il point sage de n'en accuser que le génie propre ou spécial aux diverses constitutions médicales? Sydenham n'a-t-il pas dit que la saignée était mortelle dans les pleurésies de 1669? N'en a-t-il point été de même de celle de 1564, décrite par Sennert; de la pneumonie dont parle Joseph Frank, qui n'admettait que l'usage des toniques et des stimulans, et de tant d'autres faits connus de tous les médecins studieux?

Il nous reste à dire que, n'ayant point rencontré, depuis six mois, de rhumatisme articulaire fixe, dont le caractère est le plus spécialement inflammatoire, nous ne savons point si le sulfate de quinine produit sur lui le même effet que sur le rhumatisme versatile, où domine l'élément nerveux. — Nous en appellerons à l'expérience.

Les observations précédentes sont de nature à faire naître des réflexions intéressantes sur l'action salutaire du quinquina dans plus d'une maladie. L'on a peu songé jusqu'à présent, dans le traitement du rhumatisme aigu ou chronique, *versatile*

ou non, à l'emploi d'une substance généralement considérée comme une des plus efficaces dont la médecine dispose ; car on ne doit pas prendre pour des principes lumineux, ni pour des règles bien tracées, les notes éparses et comme perdues dans quelques articles sur le quinquina ou sur le rhumatisme. Cette matière était assez curieuse pour motiver de notre part une excursion bibliographique : peut-être ne serons-nous point blâmé en déposant le faible produit de quelques recherches dans ce recueil, consacré avant tout, il est vrai, à l'exposition des faits qui nous sont communiqués, mais où il est bon parfois de reprendre rapidement, comme pour les résumer, les idées des principaux auteurs, surtout quand il s'agit d'un sujet à peine effleuré. Le nombre prodigieux d'écrits que chaque jour voit se succéder, rend ce secours nécessaire, et la plupart des praticiens sont retenus par trop d'obstacles, pour consacrer avec assiduité leurs soins à des études faites dans le cabinet.

Dans l'article Rhumatisme du *Dict. des sc. méd.*, l'auteur fait, en une vingtaine de lignes, une revue bien incomplète des médecins qui ont parlé du quinquina pour combattre le rhumatisme chronique. Ce paragraphe est terminé par une recommandation banale : « C'est que l'usage de l'écorce péruvienne doit se borner uniquement aux cas où la maladie est à l'état chronique, excepté toutefois ceux infiniment rares où l'affection, comme l'a vu Thomson, après avoir duré quelque temps, prend le caractère d'une fièvre intermittente, et ceux où elle n'est elle-même que le symptôme d'une fièvre larvée, soit bénigne, soit pernicieuse. » (P. 614, t. 48.) — Point de développement non plus sur le même sujet dans le *Dict. univers. de mat. méd. et de thérap.* : « Les douleurs dans le rhumatisme, disent MM. Mérat et de Lens, p. 686, 5e v., s'exaspérant surtout la nuit, on conçoit que l'écorce du Pérou soit de quelque efficacité contre cette sorte de périodicité. »

Alibert donne à entendre qu'il croit inutile de discuter les effets du quinquina dans le traitement « de quelques affections rhumatismales où l'extrême anomalie des accidens réclame des moyens curatifs si divers. » On se demande le motif qui a pu

empêcher le professeur de matière médicale de développer sa pensée sur cet important chapitre. — Même laconisme forcé dans l'article *Rhumatisme* de l'*Encycl. méth.* Aussi, passerons-nous sous silence la plupart des écrits où l'on voit les auteurs négliger absolument les recherches qui auraient eu pour but de résoudre la question relative à l'action du quinquina dans le cas indiqué. Nous citerons seulement les lignes suivantes qu'on lit à la fin de l'article *Sulfate de quinine*, du *Dict. univers. de mat. méd. et de thérap.* : « M. Double dit avoir vu le sous-sulfate de quinine efficace contre les *douleurs rhumatismales vagues* qui, chez les individus faibles, succèdent aux fièvres catarrhales, muqueuses, éruptives, ainsi que dans la dernière période des *fièvres rhumatismales* proprement dites. » (P. 613, v. 5.)

Comme on le voit, on était loin jusqu'à présent d'avoir déduit quelques principes des simples notes que l'on rencontre comme par hasard dans les livres. Il y a plus, et ceci n'a rien de surprenant quand on se reporte au contraste qui se retrouve ici-bas en toutes choses, c'est que dans le cas qui nous occupe, l'on a mis, à tort ou à raison, sur le compte du quinquina différentes maladies provoquées, dit-on, par son usage. L'on voit rappelés dans Grimaud de certains rhumatismes gastriques, bilieux et phlogistiques, causés par l'écorce en question. A ce sujet, l'on nous permettra une innocente et très-courte critique, à l'effet de retourner chaque œuvre à son auteur. Le rédacteur de l'acticle *Rhumatisme*, du *Dict. des sc. méd.*, p. 453, a, par inadvertance sans doute, attribué à Grimaud ce que ce dernier rapporte entièrement à Stoll; car le professeur de Montpellier ne dit nulle part qu'il a vu l'écorce du Pérou produire les maladies désignées dans son traité; il se contente dans une note de copier le texte du professeur de Vienne, comme il est aisé de s'en convaincre, en ouvrant son *Cours complet des fièvres*, t. 2, p. 213. — Quant à Stoll, voici comment il s'est exprimé dans cette occasion : « Des maladies aux articulations viennent souvent à la suite de fièvres bilieuses, mais seulement de celles qu'un usage prématuré du quinquina a supprimées, ou qui ont dis-

paru peu à peu d'elles-mêmes... Je ne veux imprimer ici aucune note défavorable sur un des meilleurs médicamens, le quinquina ; je n'en blâme que l'usage *prématuré.* » Mais ailleurs vous verrez Stoll lui-même reconnaître qu'il a guéri des rhumatismes périodiques (p. 385 , table) avec le secours de l'écorce fébrifuge du Pérou. « J'ai vu, dit-il, en janvier 1779, des douleurs nocturnes de membres qui ne guérissaient que par le quinquina que je donnais tard , à des doses modérées et durant un temps assez court : néanmoins , les malades n'éprouvaient point de rechutes. » (*Méd. prat.*, trad. par Mahon, 1809, 3e part., p. 57.)

Quoi qu'il en soit, avec le quinquina l'on se met en mesure sans doute , sinon d'abattre alors ou de terrasser le génie morbifique, d'agir au moins contre l'espèce de périodicité, de mobilité même et de rémission qui établissent comme le caractère le plus particulier des affections rhumatismales vagues et rebelles. D'après les faits rapportés dans le Mémoire de M. Salgues, il est de notre devoir de recommander un médicament que l'on verrait avec plaisir remplacer de certaines méthodes dont l'inconvénient est de guérir le rhumatisme en faisant tomber les malades dans une faiblesse bien lente à dissiper.

TOXICOLOGIE. — *Empoisonnement par l'arsenic, guéri par l'hydrate de peroxide de fer gélatineux, par M.* Pignant, *pharmacien à Dijon.*

Au Rédacteur.

Je vous adresse, Monsieur, l'observation d'un cas d'empoisonnement par l'acide arsénieux , guéri par l'hydrate de peroxide de fer, employé à l'état gélatineux. Par l'envoi de cette note, je n'ai d'autre but que celui de faire enregistrer, à côté d'autres faits déjà constatés, un succès de plus dans l'emploi de l'hydrate de peroxide de fer, comme anti-dote de l'arsenic.

Bien que mes connaissances en médecine soient bornées (1),

(1) En sa qualité d'ancien pharmacien aux armées, M. Pignant n'a pas pu rester étranger à la clinique et aux sciences médicales pratiques.

et que simple pharmacien je ne puisse donner à l'observation que je vous soumets toute l'extension qu'elle comporte, j'entrerai cependant dans quelques détails sur les symptômes les plus saillans et qu'il m'a été facile de constater. Voici le fait :

Le 9 mars 1842, une dame de cette ville avala, dans un demi-verre d'eau sucrée, environ une cuillerée à café d'arsenic en poudre ; il pouvait être quatre heures du matin. Les effets de cet agent toxique ne tardèrent pas à se manifester, et de violens vomissemens se succédant à de courts intervalles, avec accompagnement de crampes d'estomac et de douleurs d'entrailles, arrachèrent à la malade des cris qui firent accourir ses parens près d'elle.

On envoya chercher M. le docteur Gruère ; mais il était à son service à l'hôpital et ne put venir immédiatement : deux autres docteurs que l'on a fait appeler n'étant pas chez eux, on vint, en désespoir de cause, me prier de voir la malade. Le cas était pressant, le danger imminent. Quatre heures s'étaient écoulées depuis l'ingestion du poison : il était alors huit heures (et je note ce long intervalle comme des plus intéressans dans la présente observation).

A mon arrivée, la malade présentait les symptômes suivans : Figure pâle comme celle d'un cadavre, traits altérés par d'horribles convulsions, yeux injectés, pupilles dilatées, pouls petit, fréquent, presque insensible ; les extrémités froides, les membres violemment contractés, la peau couverte d'une sueur froide et visqueuse ; vomissemens fréquens accompagnés de spasmes douloureux de l'estomac, ventre contracté, peu sensible à la pression, la langue pâle, à peine chargée.

Plusieurs observations consignées dans le *Journal de Chimie médicale*, démontrant l'utilité de l'hydrate de peroxide de fer et son efficacité comme anti-dote de l'arsenic, je m'empressai (sachant par l'aveu de la malade le poison que j'avais à combattre) de recourir à son emploi ; j'en avais à la maison plusieurs flacons récemment préparés et conservés à l'état gélatineux ; c'est sous cette forme que je lui en administrai une cuillerée toutes les cinq minutes, dans un demi-verre d'eau

sucrée tiède ; après une demi-heure de persistance dans l'emploi de ce médicament, les douleurs et les crampes d'estomac diminuèrent sensiblement, les vomissemens devinrent moins fréquens, et une légère chaleur se fit sentir aux extrémités : enfin, sur les neuf heures, les vomissemens avaient presque entièrement cessé ; une légère moiteur s'était manifestée à la peau, et la malade ne conservait plus de l'état alarmant dans lequel je l'avais trouvée, qu'une lassitude générale des membres et une violente douleur à l'épigastre.

M. le docteur Gruère prescrivit alors la continuation de l'hydrate de peroxide de fer, seulement de demi-heure en demi-heure, et quelques boissons diurétiques.

Le lendemain 10 mars, la malade put sortir.

Le 11, une violente irritation de poitrine survint; cette congestion des poumons, évidemment causée par l'action consécutive de l'agent toxique, céda promptement aux remèdes indiqués en pareil cas; et maintenant, que près d'une année s'est écoulée, la malade n'a conservé de ce terrible accident qu'une légère irritation de poitrine.

Nota. Pour ma propre satisfaction, je résolus de rechercher si l'arsenic était passé dans les urines et combien de jours je l'y retrouverais. Voici le résultat que m'a donné l'appareil de Marsh :

Le 9 mars, premier jour, taches nombreuses couvrant une soucoupe; le 10, 2e jour, résultat presque identique; le 11, 3e jour, taches un peu moins prononcées; le 12, 4e jour, diminution; le 13, 5e jour, *idem;* le 14, 6e jour, un peu moins de taches encore; le 15, 7e jour, presque plus; le 16, 8e jour, tache à peine sensible; le 17, 9e jour, rien.

Ainsi, huit jours après l'empoisonnement, on retrouvait encore, quoique d'une manière insensible, des traces d'acide arsénieux par l'appareil de Marsh.

— Il est inutile d'insister sur les précieux renseignemens que cette observation nous permet de recueillir.

Variétés.

Nous sommes heureux de signaler à nos confrères dans ce nouvel organe de la presse médicale, l'inauguration d'un asile public d'aliénés qui se recommande tout à la fois aux amis de l'humanité et aux amateurs distingués des beaux-arts. Il y a long-temps que le besoin s'en faisait sentir, puisque déjà en 1827, il était l'objet d'études approfondies; mais ce n'est que dans les sessions de 1832 et 1833, qu'en votant cette création éminemment utile, le conseil général de la Côte-d'Or s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

Elevé sur l'emplacement de l'ancienne Chartreuse de Dijon, cet établissement conserve plusieurs souvenirs précieux du passé, soustraits tout à la fois au vandalisme des spéculateurs et aux outrages du temps, par l'intervention d'hommes éclairés et surtout par M. de Saint-Mémin; tels sont le puits des prophètes, le portail et la tourelle de l'escalier qui conduisait aux tribunes et au clocher de l'ancienne église. Aussi, M. Petit, architecte de l'asile, comprenant qu'à notre époque et dans un tel lieu, il ne devait construire qu'un monument remarquable, n'a rien négligé pour atteindre ce but et approprier entièrement l'asile à sa destination.

Les bâtimens disposés de manière à permettre un classement complet des malades, peuvent recevoir maintenant 250 aliénés pensionnaires et indigens, et sont susceptibles de développement sans nuire à l'harmonie générale; il en résulte que le département de la Côte-d'Or, qui ne compte environ que cent aliénés, pourra mettre facilement 150 et plus tard 200 places à la disposition des départemens voisins, tels que ceux de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de l'Aube et de la Nièvre.

L'asile public d'aliénés de Dijon possède tous les élémens destinés à assurer sa prospérité. Protégé par le conseil général qui voudra maintenir son œuvre à la hauteur du progrès, il est administré par un directeur-médecin responsable, sous la surveillance des hommes les plus recommandables. Le docteur Dugast ne faillira pas à la tâche laborieuse qu'il a mission de remplir; on le verra mettre en pratique les savantes leçons qu'il a recueillies à Bicêtre sous le docteur Ferrus, inspecteur général des établissemens d'aliénés, et importer dans l'asile le travail physique, la discipline et l'influence morale si propres à déterminer et consolider les guérisons. Il est aidé dans son œuvre par un personnel choisi et dévoué dont font partie 4 sœurs de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Notre confrère, auquel la littérature médicale est familière, nous a promis de puiser à notre intention dans la mine féconde qui lui a été libéralement ouverte, et de nous communiquer la plupart des faits dignes de l'attention du public médical.

***

Le recouvrement du prix de l'abonnement se fera six mois après l'envoi du premier numéro de chaque année. Au moyen des nombreuses communications de la ville avec tous les points de la Bourgogne, il sera très-facile aux souscripteurs éloignés de nous faire parvenir le prix de l'abonnement. Les personnes disposées à souscrire pour notre recueil sont invitées à nous faire parvenir leur adhésion dans le cours de ce mois, car les non-souscripteurs ne recevront plus de numéro à l'avenir.

DIJON. — Imp. de Simonnot-Carion.